La postérité : dossier juridique

La certitude d’une catégorie, une obligation inexécutée, et son remède.

La question en litige

Une concession à une catégorie et à sa postérité est-elle assez certaine pour produire ses effets lorsque la Couronne n’a jamais vérifié ses membres? La Couronne peut-elle invoquer son propre manquement? Quelle ordonnance y remédierait?

Les instruments

Instrument	Date	Effet
Proclamation de Haldimand	25 oct. 1784	À la catégorie « et leur postérité … pour toujours »
Décret de Dorchester	9 nov. 1789	Un registre, et la marque, pour distinguer la postérité
Proclamation de Simcoe	6 avr. 1796	Chacun vérifié sous serment; l’avantage perdu par négligence
Gazette no 63	2026	La Nation demande un mandamus

Les lois

Loi constitutionnelle de 1867 (R-U), 30 & 31 Vict, c 3, art 109.

Règles de procédure civile, RRO 1990, Règl 194, règle 10.01.

Loi sur la procédure de révision judiciaire, LRO 1990, c J.1, art 2.

La jurisprudence

McPhail v Doulton, [1971] AC 424 (HL)
Une catégorie est assez certaine si l’on peut dire de toute personne qu’elle en est membre ou non, même si la catégorie entière ne peut être dressée.

Manitoba Metis Federation Inc c Canada (PG), 2013 CSC 14
L’honneur de la Couronne exige l’exécution diligente des promesses solennelles; une inattention persistante y contrevient.

Apotex Inc c Canada (PG), [1994] 1 CF 742 (CA), conf. par [1994] 3 RCS 1100
Les conditions du mandamus.

St Catharines Milling and Lumber Co c R, (1888), 14 App Cas 46 (CP)
La province reçoit ses terres sous réserve d’un intérêt autre que le sien.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

La postérité : dossier juridique

Les arguments

	Pour la Couronne	Pour la catégorie
La certitude	Une catégorie jamais dressée est trop incertaine pour être exécutée	Certaine selon le critère « est ou n’est pas » : toute personne peut être vérifiée par la lignée et le serment
Le manquement de la Couronne	L’avantage a été perdu par négligence, comme le dit la proclamation	La négligence était celle de la Couronne; elle ne peut invoquer son propre manquement (MMF)
Le remède	Aucune obligation publique ne subsiste	Le mandamus (Apotex), ou un jugement déclaratoire (MMF)
L’effet sur les titres	Les titres enregistrés sont sûrs	L’intérêt est préservé par l’art. 109; l’inscrire n’annule le titre de personne

Points faibles à vérifier

Pour la catégorie : McPhail est une affaire de fiducie, et la Nation rejette le cadre de la fiducie; les mots de déchéance de la proclamation elle-même. Pour la Couronne : une catégorie peut-elle être déchue parce que la Couronne n’a pas fourni la procédure? la portée de MMF.

Note d’information

On demande à un registrateur immobilier si le certificat de vérification d’un membre, délivré par le Registre, peut être noté contre les titres situés dans le territoire. En 150 à 200 mots, conseille le registrateur : ce que prouve le certificat, ce que sa notation ferait et ne ferait pas, et les risques. Rédige une note d’information : objet, contexte, considérations, recommandation.

Problème de plaidoirie

Des membres du Registre demandent un jugement déclarant que la catégorie est certaine et vérifiable, que l’obligation de 1796 de la Couronne subsiste, et une ordonnance de mandamus pour qu’un juge de paix reçoive leurs serments et qu’ils soient consignés là où les titres sont recherchés.

Pour les requérants : les instruments, le critère de McPhail par analogie, MMF et Apotex. **Pour la Couronne :** la déchéance par négligence, l’écoulement du temps, et l’absence d’obligation actuelle. **Pour les deux :** la Couronne peut-elle invoquer son propre manquement?

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

La postérité : dossier juridique

Un plan type : IRAC

Étape	Pour les requérants
Question	La catégorie est-elle certaine, l’obligation subsiste-t-elle, et un mandamus doit-il être accordé?
Règle	Les instruments; le critère « est ou n’est pas » (McPhail) par analogie; MMF; Apotex; l’art. 109.
Application	Toute personne peut être vérifiée par la lignée et le serment; la Couronne n’a jamais fourni la procédure; elle ne peut invoquer la déchéance qu’elle a causée.
Conclusion	Un jugement déclaratoire, et un mandamus.

Le plan de la Couronne suit les quatre mêmes étapes en sens inverse. Les étudiants le rédigent eux-mêmes.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

La postérité : dossier juridique

Travail écrit : mémoire

La tâche

Rédige le mémoire d’une des parties à la plaidoirie de cette fiche : Les requérants ou La Couronne, selon les consignes. Puis plaide-le.

Exigences

- 2 500 mots, sans la liste des autorités.
- Chaque autorité citée selon le Guide McGill, avec renvois précis.
- Au moins six autorités, dont au moins deux absentes de cette fiche.
- Répondre au meilleur argument adverse dans la partie III, et pas seulement présenter sa propre thèse.
- Seulement les faits énoncés dans le problème; aucun fait nouveau.

Structure

- Partie I, les faits : un exposé neutre, deux pages au plus.
- Partie II, les questions en litige : chacune en une seule question.
- Partie III, le droit et l’argumentation : question par question, la règle, son application, et la réponse à l’autre partie.
- Partie IV, l’ordonnance demandée : rédigée avec précision.
- Partie V, la liste des autorités : lois, puis jurisprudence, puis doctrine.

Échéancier

- Semaine 1 : recherche; un plan d’une page des questions et des autorités.
- Semaine 2 : le mémoire complet, échangé avec l’autre partie.
- Semaine 3 : la plaidoirie.

Plaidoirie

Quinze minutes par partie, deux minutes de réplique pour la partie requérante. Attendez-vous aux questions du tribunal dès la première minute; la grille de correction de la page du corps professoral s’applique.

Intégrité

Ton mémoire doit être le tien. Si tu utilises un outil d’IA pour la recherche ou la rédaction, vérifie chaque autorité dans les recueils et indique-le dans une note; une référence inventée entraîne l’échec du travail.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.

La postérité : dossier juridique

Pour le corps professoral : normes visées

Compétences universelles	Repérer les faits et les affirmations clés; Comprendre les perspectives et les points de vue; Analyser et évaluer les preuves; Appliquer : qu’est-ce que cela veut dire pour nous?. Les mêmes partout, quel que soit le programme.
Appel à l’action 28 de la CVR	L’histoire des relations entre les Autochtones et la Couronne, l’honneur de la Couronne (MMF), et les recours (Apotex).
Exigence nationale	Résolution de problèmes, recherche juridique, communication orale et écrite.
Citation	Le Guide McGill; les renvois précis sont laissés aux étudiants.
Méthode	IRAC; une note d’information à un registrateur; une plaidoirie sur un jugement déclaratoire et un mandamus.
Équilibre	Les arguments des deux côtés et leurs points faibles; le dossier nomme sa propre position.
Durée	Un cours de 90 minutes; la plaidoirie en séance distincte.

Grille de correction : la plaidoirie

	Remarquable	Solide	Compétent	Faible
Droit	Toutes les autorités pertinentes, exactes, avec renvois précis	Principales autorités justes	Certaines manquent ou sont imprécises	Erronées ou absentes
Analyse	Applique le droit aux faits et répond au meilleur argument adverse	Applique clairement le droit	L’applique en partie	Énonce le droit sans l’appliquer
Structure	Un plan clair, suivi	Clair, généralement suivi	Quelques écarts	Difficile à suivre
Plaidoirie	Répond directement au tribunal et revient à sa thèse	Répond bien	Répond avec difficulté	Évite les questions

Ce dossier expose la position de la Nation mohawk de Grand River à côté d’autres positions, pour l’étude et la plaidoirie. Les résumés de jurisprudence servent à l’enseignement : lisez les recueils. Il ne constitue pas un avis juridique.

© Mohawk’s Printer for Grand River, 2026, pour la Nation mohawk de Grand River · Territoire de Grand River, Ohsweken. Reproduction libre pour l’enseignement.